Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2022 - 31/12/2022

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association Geres

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Geres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 5 juin 2023.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur l'annexe qui précise, dans la rubrique Introduction - Règles et Méthodes Comptables – Principes et Conventions Générales, et l'annexe 1bis, les conséquences liées au changement de méthode comptable effectué au titre de l'exercice 2022, en ce qui concerne l'arrêt des dotations en Fonds Dédiés d'intérêts régionaux et collectifs.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je rappelle que les fonds dédiés correspondent à la part des subventions et produits assimilés non consommés à la fin de l'exercice dont un engagement d'utilisation est pris avec les tiers qui ont octroyés ces subventions et produits assimilés.

Dans le cas présent l'affectation de ressources en fonds dédiés était la résultante d'une répartition des résultats annuels des régions pour partie en fonds dédiés à des activités spécifiques, dits d'intérêts régionaux et collectifs à réaliser, et pour partie en résultats affectés directement à l'association, cette dernière règle a été supprimée au titre de l'exercice 2022.

Reste l'affectation en fonds dédiés des produits issus de la vente de Crédits Carbone de la région Mali qui a été conservée au titre de l'exercice 2022 et des suivants.

Dans le cadre de ma mission, je me suis assuré que les éléments financiers présentés étaient conformes aux modalités de mise en œuvre et de financement de cette activité et qu'elles étaient bien conformes aux orientations définies par la direction de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du compte rendu financier et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Ciotat, le 19 juin 2023

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice N 2022			Exercice N-1 2021			Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE								
Immobilisations Incorporelles								
Frais d'établissement								
Frais de recherche et de développement								
Donations temporaires d'usufruit								
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	31 374	31 355	19	31 374	24 742	6 632	-6 613	-99,7%
Immobilisations incorporelles en cours						0		
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Terrains								
Constructions								
Installations techniques, matériels et outillages industriels	166 128	146 203	19 925	150 535	135 415	15 120	4 805	31,8%
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
Biens reçus par legs ou destinés à être cédés								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations et Créances rattachées	312 676		312 676	312 676		312 676	0	0,0%
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 184		7 184	7 184		7 184	0	0,0%
TOTAL I	**517 362**	**177 558**	**339 803**	**501 768**	**160 156**	**341 612**	**-1 808**	**-0,53%**
ACTIF CIRCULANT								
Stock et en-cours	161 234		161 234	126 648		126 648	34 585	27,3%
Créances								
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 427		36 427	137 108	-	137 108	-100 681	-73,4%
Créances reçues par legs ou donations								
Autres (3)	14 622 512		14 622 512	8 406 708		8 406 708	6 215 804	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	5 999 130		5 999 130	7 916 120		7 916 120	-1 916 990	-24,2%
Charges constatées d'avance	17 614		17 614	22 908		22 908	-5 294	-23,1%
TOTAL II	**20 836 917**	**-**	**20 836 917**	**16 609 492**	**-**	**16 609 492**	**4 227 424**	**25,45%**
Frais d'émission des emprunts (III)								
Primes de remboursement des emprunts (IV)								
Ecarts de conversion actif (V)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**21 354 278**	**177 558**	**21 176 720**	**17 111 261**	**160 156**	**16 951 104**	**4 225 616**	**24,93%**
(1) Dont droit au bail	0			0				
(2) Dont à moins d'un an (brut)	0			0				
(3) Dont à plus d'un an (brut)	8 513 238			3 246 858				

PASSIF	Exercice N 2022			Exercice N-1 2021			Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
FONDS PROPRES								
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	1 401 546		1 401 546	1 365 817		1 365 817	35 730	2,6%
Fonds propres complémentaires								
Fonds propres avec droit de reprise								
Fonds propres statutaires								
Fonds propres complémentaires								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres								
Report à nouveau								
Excédent (+) ou Déficit (-) de l'Exercice	103 062		103 062	35 730		35 730	67 333	188,5%
Situation Nette (sous total)	1 504 609	-	1 504 609	1 401 546	-	1 401 546	103 062	7,4%
Fonds propres consomptibles								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
TOTAL I	**1 504 609**	**-**	**1 504 609**	**1 401 546**	**-**	**1 401 546**	**103 062**	**7,35%**
FONDS REPORTES ET DEDIES								
Fonds reportés liés aux legs & donations								
Fonds dédiés	368 877		368 877	386 114		386 114	-17 237	-4,5%
TOTAL II	**368 877**	**-**	**368 877**	**386 114**	**-**	**386 114**	**- 17 237**	**-4,46%**
PROVISIONS								
Provisions pour risques	908 665		908 665	719 866		719 866	188 799	26,2%
Provisions pour charges	103 214		103 214	68 021		68 021	35 193	51,7%
TOTAL III	**1 011 879**	**-**	**1 011 879**	**787 887**	**-**	**787 887**	**223 992**	**28,43%**
DETTES								
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)								
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	56 365		56 365	-			56 365	
Emprunts et dettes financières divers (3)								
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 306		126 306	118 723		118 723	7 582	6,4%
Dettes des legs ou donations			-			-	0	
Dettes fiscales et sociales	407 498		407 498	417 290		417 290	-9 792	-2,3%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
Autres dettes	104 448		104 448	105 872		105 872	-1 425	-1,3%
Instruments de trésorerie								
Produits constatés d'avance (1)	17 596 738		17 596 738	13 733 671		13 733 671	3 863 067	28,1%
TOTAL IV	**18 291 355**	**-**	**18 291 355**	**14 375 557**	**-**	**14 375 557**	**3 915 798**	**27,24%**
Ecarts de conversion passif ()	-		-	-		-	-	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**21 176 720**	**-**	**21 176 720**	**16 951 104**	**-**	**16 951 104**	**4 225 615**	**24,93%**
(1) Dont à plus d'un an	10 452 542			5 444 399				
Dont à moins d'un an	0			0				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	56 365			0				
(2) Dont emprunts participatifs				0				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 2022	Exercice N-1 2021	Ecart N/N-1 Euros	Ecart N/N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisation	3 590	2 580	1 010	39,15%
Vente de biens et services			0	
Vente de biens			0	
Dont vente de dons en nature	101 899	109 340	-7 442	-6,81%
Vente de Prestations de services			0	
Dont parrainages	374 915	264 562	110 353	41,71%
Produits de tiers détenteurs				
Concours Publics et Subvention d'exploitation	8 105 173	6 811 872	1 293 301	18,99%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	62 893	87 325	-24 432	-27,98%
Mécénats				
Legs, donations et assurance-vies				
Contributions financières	121 133	111 302	9 830	8,83%
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charge	275 816	75 923	199 893	263,28%
Utilisation des fonds dédiés	23 148	75 019	-51 871	-69,14%
Autres produits	11 995	3 490	8 505	243,67%
TOTAL I	**9 080 561**	**7 541 414**	**1 539 146**	**20,41%**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	0	2 275	-2 275	
Variation de stock (marchandises)	0	11	-11	
Autres achats et charges externes	2 086 516	1 663 552	422 964	25,43%
Aides financières (subventions accordées par l'association)	2 243 911	1 805 587	438 324	24,28%
Impôts, taxes et versements assimilés	146 611	126 741	19 870	15,68%
Salaires et traitements	2 687 870	2 516 713	171 157	6,80%
Charges sociales	886 227	816 994	69 233	8,47%
Autres charges du personnel	104 209	117 761	-13 552	-11,51%
Dotations aux amortissements et dépréciations	17 402	18 358		
Dotations aux provisions	391 536	345 402	46 134	13,36%
Report en fonds dédiés	5 910	15 995	-10 084	-63,05%
Autres charges	309 554	153 022	156 533	102,29%
TOTAL II	**8 879 747**	**7 582 410**	**1 298 294**	**17%**
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**200 813**	**-40 996**	**240 853**	**-590%**
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières & créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	6 299	4 620	1 679	36%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	7 101	146	6 955	4755%
Différences positives de change	10 858	81 245	-70 387	-87%
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	**24 258**	**86 011**	**-61 753**	**-72%**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	109 927	7 101	102 826	1447,96%
Intérêts et charges assimilés	0	27	-27	
Différences négatives de change	6 531	1 822	4 709	258,40%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV	**116 458**	**8 951**	**107 508**	**1201%**
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**-92 200**	**77 061**	**-169 261**	**-220%**
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	**108 613**	**36 065**	**71 592**	**201%**

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	7 629	972	6 657	684,73%
Sur opérations en capital	0	250	-250	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL V	**7 629**	**1 222**	**6 407**	**524%**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	12 647	1 027	11 620	1131,38%
Sur opérations en capital	0	251	-251	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VI	**12 647**	**1 278**	**11 369**	**889%**
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**-5 018**	**-56**	**-4 962**	**8820%**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôt sur les bénéfices (VIII)	533	279	254	91,04%
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**9 112 448**	**7 628 648**	**1 483 800**	**19%**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**9 009 386**	**7 592 918**	**1 417 424**	**19%**
5- EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	**103 062**	**35 730**	**66 376**	**188%**
6- EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ET COMPTES SPECIAUX				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	
CHARGE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole			0	
TOTAL X	**0**	**0**	**0**	

Fait à Aubagne, le 5 juin 2023

SOMMAIRE DES ANNEXES

OBJET SOCIAL, NATURE DES ACTIVITES, MOYENS MIS EN ŒUVRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Méthode de comptabilisation et régularisation

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE 1 : Evaluation des Provisions
Etat des provisions
Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement
Fonds dédiés

ANNEXE 2 : Evaluation des immobilisations corporelles
Etat des immobilisations
Etat des amortissements

ANNEXE 3 : Crédits carbone
Comptabilisation et évaluation des stocks
Etat des stocks

ANNEXE 4 : Etat des échéances des créances et des dettes
Charges à payer
Produits à recevoir
Charges constatées d'avance
Produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE 5 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
Annexe au CROD

ANNEXE 6 : Tableau de Variation des Fonds Propres

ANNEXE 7 : Charges exceptionnelles
Produits exceptionnels
Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
Créances résultant du report en arrière des déficits

ANNEXE 8 : Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

ANNEXE 9 : Rémunérations des dirigeants

ANNEXE 10 : Provisions pour charges

ANNEXE 11 : Fonds dédiés

ANNEXE 12 : Subventions publiques et contributions volontaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AUX OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

NA

INTRODUCTION

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014:

- principe d'image fidèle: la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.

- principe de comparabilité et de continuité d'activité : la comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité.

- principe de régularité et de sincérité : la comptabilité est conforme aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées avec sincérité afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés. Dans le cas exceptionnels où l'application d'une règle comptable se révèle impropre à donner une image fidèle, il y est dérogé. La justification et les conséquences de la dérogation sont mentionnées dans l'annexe.

- principe de prudence : la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.

- principe de permanence des méthodes comptables sur l'exercice : la cohérence des informations comptables au cours des périodes successives implique la permanence dans l'application des règles et procédures. Toute exception à ce principe de permanence doit être justifiée par un changement exceptionnel dans la situation de l'entité ou par une meilleure information dans le cadre d'une méthode préférentielle. Les méthodes préférentielles sont celles considérées comme conduisant à une meilleure information par l'organisme normalisateur. Il en résulte que lorsqu'elles ont été adoptées, un changement inverse ne peut être justifié ultérieurement que dans les conditions portées à l'article 122-1 du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

La décision du Conseil d'Administration dans sa réunion du 6 mars 2023 de stopper les dotations aux Fonds dédiés d'intérêts régionaux et collectif à compter du 31 décembre 2022 constitue un changement de méthode comptable appliquée de manière prospective au titre du présent exercice et des suivants.

Méthode de comptabilisation des frais administratifs

Les projets se voient comptabilisés au 31/12/2022 des frais administratifs, au prorata de leur niveau d'avancement, c'est-à-dire en fonction du degré de réalisation de leur budget en coûts directs.

INFORMATIONS GENERALES

OBJET SOCIAL

L'Association se propose de contribuer à préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations.

Pour cela elle met en œuvre une ingénierie de développement, une expertise technique spécifique et propose du conseil spécialisé sur les thématiques de l'efficacité énergétique, de la maîtrise de l'énergie, des énergies propres et renouvelables, des services énergétiques, et de la gestion de l'environnement, notamment dans le secteur des déchets.

Ses différents domaines d'application sont en particulier l'habitat domestique, le tertiaire public et privé, les usages domestiques de l'énergie, l'agriculture, les équipements collectifs, les filières énergétiques et certains besoins industriels et artisanaux.

L'Association est également amenée à développer toute autre action qui s'inscrit dans le champ d'intervention décrit ci-dessus.

Cet objet impliquant la mise en œuvre d'actions coordonnées entre les partenaires des divers secteurs qui y sont intéressés et avec les spécialistes de différentes disciplines, l'association joue un rôle d'interlocuteur vis à vis des différents partenaires, tant sur le plan local et régional qu'au niveau national ou à l'étranger. Ses activités sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs locaux et les populations, en basant la collaboration sur la mise en commun des savoir-faire.

Le Geres, la solidarité climatique en action agit donc en France et à l'international avec un double mandat : lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. En tant qu'acteur de terrain il met en œuvre des solutions énergétiques innovantes pour une transition énergétique juste dans une dynamique de changement sociétal ambitieuse.

Au Geres, notre action s'inspire du modèle du "Donut" développé par Kate Raworth, professeure à l'université d'Oxford. En œuvrant concrètement et au quotidien pour la transition énergétique et la solidarité climatique, nous ambitionnons de contribuer à ce qu'un maximum de personnes et d'acteurs économiques se situent dans l'espace juste et sûr, sous le plafond écologique et au-dessus du plancher social

NATURE ET PERIMETRE des ACTIVITES ou MISSIONS SOCIALES

Le budget atteint 9,1 M€. Il est en forte augmentation par rapport à 2021 (+1,5 M€, +18%) et légèrement supérieur à nos prévisions d'octobre 2022 (8,7 M€). L'Afrique de l'Ouest reste la première région d'intervention du Geres (38%) avec une hausse de 25% (+633 K€). L'Asie Centrale avec une augmentation de 374 K€ (+26%) reste la deuxième région d'intervention. Suivent les régions "Europe-Méditerranée (17%), l'Asie du Sud-Est (7%) et l'unité transversale d'expertise (6%), dont l'activité continue d'être tournée vers nos projets dans les pays.
Il n'a donc pas été impacté par la décision prise fin novembre 2022, par l'Etat français de suspendre ses financements envers le Mali.

Les emplois effectifs augmentent de 18% entre 2021 et 2022 et s'élèvent à 8.485 K€.

Les activités en Afrique de l'Ouest qui demeure la première région d'intervention du Geres (3.193 K€) sont en augmentation importante (+25%). Le projet financé par la Coopération Suédoise visant à développer 6 "Zones d'Activités Électrifiées" (ZAE) et à mettre en place une entreprise sociale "Green Biz Africa" (GBA) s'est poursuivi. GBA et est entré en phase 2 en fin d'année. La convention signée en fin d'année 2021 avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour 6,5 M€ sur 4 ans s'est arrêtée en fin d'année (arrêt des activités puis phase de retrait jusque la fin du premier trimestre 2023
L'Asie centrale (+26%) reste la deuxième région d'activités du Geres avec notamment la poursuite des deux programmes financés par l'UE, l'AFD et la Fondation Abbé Pierre visant à développer des solutions énergétiques innovantes et adaptées pour l'habitat. Celui mis en œuvre en Mongolie est entré dans une seconde phase de 4 ans. Un nouveau projet a démarré au Tadjikistan pour 4 ans en partenariat avec Caritas et un financement de l' Union Européenne sur les "Approches Energie d'un projet de développement rural intégré". Les deux projets mis en œuvre en Afghanistan avec des financements de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) se sont terminés. Avec eux s'achèvera en 2023 la présence du Geres en Afghanistan, pays où nous intervenions depuis 20 ans

La région Europe-Méditerranée a vu son activité augmenter : (+104 K€, +8%) à 1.424 K€ : France (-59 K€, -6%) et "Maroc-Tunisie" (+163 K€,
+47%). Le projet SIEC relatif au développement de Services locaux d'Information sur l'Energie et le Climat, démarré en 2020 dans ces 2 pays, qui devait s'achever en 2022 a été prolongé d'un an à la faveur d'un partenariat complémentaire avec la Région Sud. La phase 3 de notre convention Programme ECODEV (Accès à l'Energie & Développement Economique) s'est poursuivi au Maroc. En France, les projets menés en région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont financés par l'ADEME et le Conseil Régional. Les phases des projets démarrés en 2021 se sont poursuivis en 2022 et notamment : projet "Méthanisation" et l'action IRAEE : réseau multi-acteurs pour la transition énergétique du secteur agricole
Les activités en Asie du Sud-Est sont restées stables (-4%) portée par le projet financé par l'UE sur la filière textile au Cambodge et le financement obtenu en 2022 via l'AFD. Au Myanmar, la phase 3 du projet financé par l'AFD pour développer un réseau féminin de distribution au dernier kilomètre d'équipements énergétiquement performants s'est poursuivi mais plus difficilement en raison du coup d'Etat de février 2022 : l'objectif de pérenniser l'action et de créer l'entreprise sociale Ah Lin Tan reste toutefois possible. Une recherche action sur l'amélioration de l'habitat rural en zone froide du Myanmar financé par la Fondation Abbé Pierre a démarré mais compte tenu de la situation sécuritaire peu d'activités ont été mises en œuvre en 2022. Elle se poursuivra en 2023 et 2024.

L'unité Expertise est en augmentation de 35%. Elle conserve notamment la coordination des composantes transversales des conventions programme signées avec l'AFD. (Conventions CEMAATERR et ECODEV). L'augmentation est liée des activités de prestation de service financées par la Banque Mondiale.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

En 2022, pour mettre en œuvre ses projets de développement, dans ses différents bureaux localisés en Afghanistan, au Cambodge, au Mali, au Maroc, en Mongolie, au Myanmar et au Tadjikistan plus celui de son siège à Aubagne en France, le Geres a employé :

- 200 collaboratrices et collaborateurs directs (82 femmes et 118 hommes) :
- 45 personnes travaillant en France et 2 Salariés dans le reste de l'UE (Belgique)
- 155 personnes travaillant à l'étranger (hors UE) dont :
    - 139 contrats locaux
    - 16 contrats en expatriation dont 13 salariés et 3 volontaires de Solidarité

En plus de ces collaboratrices et collaborateurs, le Geres met en œuvre ces activités avec le concours de partenaires opérateurs en France et dans les différents pays d'intervention. Cette "délégation" sous forme de partenariat est chiffrée à 1.155 K€ (cf. Ann 5 CROD 2022-2021) soit 15% de nos activités "mission sociale."

RESSOURCES

Les ressources effectives d'activité s'élèvent à 8,8M€ en 2022, en augmentation de 1,4M€ (+18%) par rapport à 2021

Les **subventions** représentent 92% des ressources effectives d'activité, comme en 2021 mais avec un poids des subventions publiques un peu plus important : 85% des ressources effectives contre 83% un an plus tôt.

Les ventes de crédits carbone sont stables et peu significatives (49 K€ contre 42 K€). Le stock de Crédits Carbone générés par les foyers de cuisson améliorés "Wassa "au Mali est en augmentation en raison de stock d'encours qui seront certifiés en 2023 : nous avons un peu revu notre stratégie pour accroitre les ventes en 2023.

Le chiffre d'affaires représenté par **les prestations de service** est en nette augmentation en line notamment avec **deux prestations** mises en œuvre par notre service Expertise au Niger et dans la corne de l'Afrique sur des études sur des solutions de cuisson et **une recherche action** sur l'implication des ménages dans la transition énergétique avec une doctorante financée en partie par GRDF pilotée par GEM

ANNEXE 1

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des provisions

L'évolution des provisions sur l'année 2022 concerne :
-Une dotation de provision pour risque de non-cofinancement de certains projets et une reprise pour les projets pour lesquels ce risque a disparu (projets terminés et/ou cofinancements obtenus)
- L'augmentation de la provision pour fin de carrière qui concerne les salariés âgés de plus de 50 ans et justifiant de plus de 5 ans d'ancienneté, (ré-évaluation annuelle des droits liés au départ à la retraite)
- L'augmentation de la provision pour risque d'invendus des stocks de crédits carbone en relation avec l'augmentation des stocks.
- Une dotation complémentaire pour la provision pour charges liée aux chantiers stratégiques du GERES à hauteur des devis reçus pour ces chantiers qui seront mis en oeuvre en 2023 et des coûts journaliers pour un consultant pour la stratégie de notre service Expertise. Un complément d'information est donné en annexe 10.
- Des dotations liés à des risques existants sur des projets (dépenses inéligibles) et des risques sociaux.
- Une dotation pour des risques et charges liées à la fermeture de notre bureau en Afghanistan. Des reprises ont été faites en 2022 en raison du paiement de certaines taxes et charges déjà provisionnées.
- Une provision liée à une créance détenue en mlonnaie étrangère sur laquelle existe une perte latente de chnage en raison de l'évolution du taux de change au 31/12/2022.

Etat des provisions

Provisions	Montant 01/01/22	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/22
Provisions pour litiges	117 930	0	0	117 930
Provision dette Nexus	*117 930*			*117 930*
Provisions pour risques	594 835	330 293	244 320	680 808
Provision risque invendus stock crédits carbone	*94 524*	*90 795*	*38 681*	*146 638*
Provision risque cofinancement projets	*469 986*	*169 993*	*200 023*	*439 957*
Provision risque régularisation de taxes afghanes	*9 000*		*2 211*	*6 789*
Provision risque paiement primes fin activité Afghanist	*20 000*	*20 292*	*2 081*	*38 211*
Autres provisions pour risque	*1 325*	*49 213*	*1 325*	*49 213*
Autres provisions	75 122	171 170	33 151	213 141
Provision fin de carrière	*46 746*	*24 318*	*26 050*	*45 014*
Provision pour charges chantiers stratégiques	*21 275*	*36 925*	*0*	*58 200*
Provision pour perte de change	*7 101*	*109 927*	*7 101*	*109 927*
TOTAL	**787 887**	**501 464**	**277 471**	**1 011 879**

Provisions pour dépréciation	Montant 01/01/22	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/22
Autres provisions pour dépréciation	0			0
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) ont été évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titres de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode FIFO (First In First Out)
Dans le cas de moins value latente pour certaines valeurs, il est décidé de ne pas provisionner la dépréciation tant que la vente n'est pas effective.

	Date d'achat	Prix d'achat	cours au 31/12/22	plus ou moins value
TOTAL VMP		-	-	**0**

ANNEXE 1 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Le changement de méthode comptable décidé lors du Conseil d'Administration du 6 mars 2023 qui consiste à stopper les dotations aux Fonds dédiés d'intérêts régionaux et collectif à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2022 a été intégrée de manière prospective dans le tableau ci-dessus, les mouvements de l'exercice 2022 ne concernent donc que des reprises pour des dépenses de " séminaire des régions " ou de " prospections des régions " telles que validées dans le budget de mai 2022.
En 2022, le changement de méthode a eu un impact positif sur le résultat de 4.700 €, en raison de la non dotation aux fonds d'intérêt collectif et d'intérêts régionaux.

Tableau de suivi des fonds dédiés sur autres ressources

Nature du projet	Analytique	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
Fonds Dédié Kh Beef	P019	202 809	2 146		200 662
Coordination GAO	C009	23 141			23 141
Coordination GEX	C002	6 441			6 441
Coordination GCA	C004	6 783			6 783
Intérêt collectif	C003	44 044	13 536		30 508
CO2 Solidaire	F005NC	0			0
Coordination GSEA	C016	5 283			5 283
Précarité Energétique	P234	5 000	2 000		3 000
Prospection	C003	34 964	5 466		29 498
Fonds Dédié Wassa	C011	57 649		5 910	63 560
TOTAL		**386 114**	**23 148**	**5 910**	**368 877**

ANNEXE 2

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Pour les immobilisations amortissables, la valeur nette comptable à fin d'exercice correspond à la valeur actuelle à fin d'exercice, il n'y a pas de plus value ou moins value constatée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute 01/01/22	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales	71 939		
Matériel de transport	0		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	78 596		15 594
Logiciels	31 374		
Prêts, autres immobilisations financières	319 859		
TOTAL GENERAL	**501 768**	**0**	**15 594**

	Diminutions		Valeur brute 31/12/22	Réévaluation Valeur
	Poste à Poste	Cessions, HS		
Installations générales			71 939	71 939
Matériel de transport			0	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			94 189	94 189
Logiciels			31 374	31 374
Prêts, autres immobilisations financières			319 859	319 859
TOTAL GENERAL	**0**	**0**	**517 362**	**517 362**

Etat des amortissements

Le processus de correction et de l'évaluation des actifs utilisé est la méthode de l'amortissement linéaire pour les biens de l'association sur une durée de 2 à 5 ans.

	Montant 01/01/22	Dotation	Diminution reprises	Montant 31/12/22
Installations générales	67 769	1 130		68 899
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 646	9 659		77 304
Logiciels	24 742	6 613		31 355
TOTAL GENERAL	**160 156**	**17 402**	**0**	**177 558**

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. Dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Installations générales	1 130				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et info.	9 659				
Logiciels	6 613				
TOTAL GENERAL	**17 402**	**0**	**0**	**0**	**0**

ANNEXE 3

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Crédit Carbone

Dans le cadre des activités, il est généré des Unités de Réductions d'émissions vérifiées (VER - Verified Emissions Reductions), dits *Crédits Carbone*, qui sont négociés sur le marché carbone volontaire.

Comptabilisation et évaluation des stocks: Crédits Carbone et prestations de service

Conformément à la réglementation définie par l'ANC en mai 2012, les crédits carbones vérifiés et inscrits sur un registre externe sont comptabilisés en stock de produits finis dans le secteur non lucratif, puis transférés en stock de marchandises dans le secteur lucratif pour leur vente.

Les stocks de crédits carbone sont valorisés à leur coût de revient.

Les prestations de service en cours sont valorisées au prorata de leur niveau de réalisation ou d'avancement.

Etat des stocks

Nature du projet	Analytique	Encours de stock au 01/01/2022	Sorties de stock au cours de l'exercice	Entrées de stock au cours de l'exercice	Encours de stock au 31/12/2022
PRESTATIONS DE SERVICES EN COURS		**32 124**	**32 124**	**14 595**	**14 595**
ADEME	P241L	5 044	5 044		0
LVD	P269L	3 015	3 015		0
LuxDev	P135L	1 106	1 106		0
FONDEM	P265L	3 892	3 892		0
WORLD BANK	P270L	19 068	19 068		0
PSYST	P057L9991			4 955	4 955
Erilia	P057L9			5 325	5 325
France Expertise	P135L9991			4 315	4 315
STOCKS DE PRODUITS encours		**29 137**	**29 137**	**88 980**	**88 980**
Stock crédits carbone Mali	C011N	29 137	29 137	88 980	88 980
STOCKS DE PRODUITS FINIS		**65 387**	**9 544**	**1 816**	**57 659**
Stock crédits carbone NLS vintage 2010	P019N	2			2
Stock crédits carbone NLS vintage 2011	P019N	1			1
Stock crédits carbone NLS vintage 2013	P019N	556			556
Stock crédits carbone Wassa vintage 2016-2017	C011N	11 682			11 682
Stock crédits carbone Wassa vintage 2018-2019	C011N	53 147	9 544	1 816	45 418
TOTAL		**126 648**	**70 805**	**105 390**	**161 233**

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etats des échéances de créances et de dettes

Etat des créances	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances de l'actif immobilisé:			
Autres participations	312 676		312 676
Autres immobilisations financières	7 184		7 184
Créances de l'actif circulant:			
Clients et comptes rattachés	33 364	33 364	
Personnel et comptes rattachés		0	
Produits à recevoir (voir détail ci-après)	65 897	65 897	
Créances Bailleurs Publics	13 084 611	5 312 293	7 772 318
Créances Bailleurs Privés	1 247 330	506 411	740 920
Créances Antennes GERES Terrain	216 810	216 810	
Autres créances	10 926	10 926	
Charges constatées d'avance (voir détail ci-après)	17 614	17 614	
TOTAL	**14 996 413**	**6 163 316**	**8 833 097**

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont:	56 365	56 365	
- à 2 ans au maximum à l'origine	*56 365*	*56 365*	
- à plus de 2 ans à l'origine			
Fournisseurs & comptes rattachés	126 306	126 306	
Personnel et comptes rattachés	159 976	159 976	
Sécurité sociale & autres org.sociaux	199 133	199 133	
Impôts & taxes	48 389	48 389	
Produits constatés d'avance (voir détail ci-après)	17 596 738	7 144 197	10 452 542
Créditeurs divers	104 448	104 448	
TOTAL	**18 291 355**	**7 838 813**	**10 452 542**

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Provision pour congés payés et récup	114 886
Provision pour charges sociales sur congés payés et récup	57 314
Divers charges à payer	18 721
Factures non parvenues	30 565
TOTAL	**221 485**

Montant des produits à recevoir				Montant
COWATER Contrat ST 2019-02		P223L9	Produits 2022 facturés en 2023	3 062
GIZ 81279382 - 21.1879.2-		P223L9	Subvention 2022 signée en 2023	5 065
VDM CONV 2022/81627		P223L9	Subvention 2022 signée en 2023	8 150
AFD CKH1272 01 N		P223L9	Subvention 2022 signée en 2023	40 307
ETHIKADO 01/11/22-31/12/22		P223L9	Dons 2022 facturés en 2023	614
USAID/NATHAN2 Contract		P223L9	Produits 2022 facturés en 2023	8 522
UK GIV FUND 12/9/22-31/12/22		P223L9	Dons 2022 facturés en 2023	178
TOTAL				**65 897**

Charges & produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance				Montant
OVH		P271	infoCC 4/12-3/12/23	13,06 €
OVH		F012	HBGT geres.eu 1/12-30/11/23	144,81 €
UPE13		C003	cotisat° 2023	1 440,00 €
ARKIPELAGO		F006	support jur 1TR23	1 260,00 €
GEODESK		F007	1/1/23-31/12/23	3 667,17 €
COM'IN MARSEILLE		F005	publication 19/12-	183,86 €
ADOBE CREATIVE		F004	14/12-13/1/23	26,20 €
ADOBE CREATIVE		F004	20/12-19/1/23	22,06 €
Enercoop		C001	17/10-15/02/23	20,69 €
Enercoop		C001	17/10-15/02/23	15,11 €
Enercoop		C001	19/10-17/02/23	22,42 €
Enercoop		C001	19/10-17/02/23	15,77 €
Enercoop		C001	19/10-17/02/23	22,42 €
GRENKE		C001	copieur C3822 1TR23	334,80 €
GRENKE		C001	copieur C3520 1TR23	334,80 €
SFR		F007	16/12-15/1/23	8,23 €
OVH		P271	7/11-6/11/23	45,62 €
OVH		F005	02/11-01/11/23	115,88 €
FORMA 13		C014	form° ALE 1/12-28/2/23	488,39 €
ZOOM		F005	monthly Webinar 5/12-4/1/23	5,73 €
V.EURA		C006	Munich-DU 9/1/23	430,26 €
V.EURA		C006	Krakow-Munich 9/1/23	465,45 €
ELZON		C002	antivirus GEX 1 an	18,48 €
SENDINBLUE		F004	silver 12mois	480,97 €
IMPACT FRANCE		C003	cotisation 2023	1 950,00 €
ZOOM		C011	annual GML 7/11-4/3/23	28,98 €
TESTO licence 12 mois		P251	licence 12 mois	247,66 €
V.EURA		C007	ELJ UB-Prs 18/12-7/1/23	494,71 €
La Bureautique		C001	pass an 11/22-11/23	616,00 €
Pitney Bowes		C001	loc° entr 22/8-21/8/23	274,85 €
GOLD STANDARD		C011	Period renewal fee	- €
OVH		F005	calculateur24/3-23/3/23	3,14 €
OVH		P271	Hbgt info-cc 2/9-31/8/23	28,65 €
OVH		C014	boiteacompost 1/9-31/8/23	5,59 €
OVH		F012	geres.eu 18/9-17/9/23	6,83 €
OVH		P253	compostage 3/7-2/7/23	4,21 €
OVH		F005	Hbgt CO2sol 1/6-31/5/23	29,74 €
OVH		C002	NDD stoveplus 7/6-6/6/23	6,70 €
GOOGLE		C007	Google One yearly	14,08 €
HOOTSUITE		F004	annual 18/3/22-17/3/23	116,94 €
OVH		F012	serveur HQ 25/6-24/6/23	41,36 €
GANDI.NET		F012	renouv. 1 an	25,45 €
V.EURA		P279	CDE Prs-Ouaga 7/22-24/5/23	491,70 €
V.EURA		P279	CDE Prs-Ouaga 7/22-24/5/23	416,08 €
PAYGOPS		P218	yearly fee 13/5/22-13/5/23	285,10 €
ELZON		C011	antivirus 1an GML3	13,67 €
ELZON		C011	antivirus 1an GML	39,21 €
ELZON		C011	antivirus 1 an GML2	35,80 €
V.EURA		P279	CDE+ Lucas D Prs-Ouaga 21/04-01/07/22	- €
V.EURA		C007	ELJ Prs-UB AR 23/7-31/1/23	276,42 €
O2 SWITCH		F012	abnt hébgt web 12 mois	20,32 €
ELZON		F012	antivirus HQ 1an	16,65 €
ELZON		F012	antivirus GHQ 1an	23,79 €
CHAMBERSIGN		F006	18/3-18/3/23	20,20 €
ELZON		C014	antivirus GFR 1an	23,79 €
Pitney Bowes		C001	Loc° 20/3/22-19/3/23	97,71 €
V.EURA		P239	NIL Mrs-PhP 7/3-14/2/23 : rentré avant	- €
ZOOM		F005	Standard pro annual + Webinar	28,98 €
ZOOM		C014	Standard pro annual + Webinar	57,95 €
ZOOM		C002	Standard pro annual + Webinar	28,98 €
ZOOM		P239	Standard pro annual + Webinar	28,98 €
ZOOM		C003	Standard pro annual + Webinar	28,98 €
HOLASPIRIT		C014	27/2/22-27/2/23	133,50 €
GRAVITY FORMS		F012	annual plugin	9,05 €
OVH		P225	empowermed 25/2-24/2/23	1,45 €
OVH		P262	metha paca 17/2-16/2/23	2,16 €
OVH		P225	Hébergt 04/02-31/01/23	7,33 €
Somgaz		C001	2/3/22-1/3/23	43,34 €
ASSORTIS		C002	Souscr 18/03/21-17/	273,60 €
EKPINDA		C009	Ind de vie janv	838,39 €
LABBE LAVIGNE		C009	Ind de vie janv	437,99 €
AKAFFOU		C009	Ind de vie janv	237,68 €
TRAORE		C009	Ind de vie janv	218,61 €
TOTAL				**17 614**

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Produits constatés d'avance				Montant	2023	+1 AN
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	31/12/2022	AFD	PCA 2022 AFD CZZ 3181 01 A	637 178	637 178	0
	31/12/2022	AFD	PCA 2022 AFD CML 144101T	5 190 078	300 000	4 890 078
	31/12/2022	AFD	PCA 2022 AFD CZZ 2789 02 R	1 284 652	596 755	687 897
	31/12/2022	AFD	PCA 2022 AFD CZZ 2691	22 186	22 186	0
	31/12/2022	AFD	PCA 2022 AFD Conv Parten GRET	35 040	11 680	23 360
UNION EUROPEENNE	31/12/2022	UE	PCA 2022 UE ACA/2021/428-658	2 068 540	721 143	1 347 397
	31/12/2022	UE	PCA 2022 p220022-1027	790 772	388 830	401 942
	31/12/2022	UE	PCA 2021UE Grantagreement847052	33 868	33 868	0
	31/12/2022	UE	PCA 2022 UE GGGI-UE 20-07-27	387 682	371 885	15 797
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2022	CR SUD	PCA 2022 CRPACA 2020-05541	22 554	22 554	0
	31/12/2022	CR SUD	PCA 2022 CRPACA 2021_02074	91 855	91 855	0
	31/12/2022	CR SUD	PCA 2022 CRPACA CDG.P268N9.CR PACA	24 000	24 000	0
ADEME PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 ADEME 20PAC0061	30 783	30 783	0
	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 ADEME 20PAD0051	40 862	40 862	0
	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 SIADIMAC 2106D0019	12 889	12 889	0
	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 ADEME 21PAD0082	91 855	91 855	0
	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 ADEME 21R3D0007	66 621	66 621	0
	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 ADEME 21PAD0468	238 249	238 249	0
	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 ADEME 22DAD0135	45 903	45 903	0
AUTRES BAILLEURS PUBLICS	31/12/2022	GIZ	PCA 2022 GIZ GIZ 18.2087.7-002.00	2 920	2 920	0
	31/12/2022	ASDI	PCA 2022 ASDI 15449	5 852 189	2 930 785	2 921 404
	31/12/2022	Conseil General 13	PCA 2022 CG13 Conv 2021	2 123	2 123	0
	31/12/2022	AMPM	PCA 2022 AMPM TCM-016-13388/22/BM	1 613	1 613	0
	31/12/2022	FNAB	PCA 2022 FNAB Mandat AAP2MCDR	1 930	1 930	0
DIVERS BAILLEURS PRIVES	31/12/2022	Partenaires divers	PCA 2022 AgroSupDijon 20AIP1586744	3 991	3 991	0
	31/12/2022	CARITAS SWITZERLA	PCA 2022 CARITAS p220022-1027	197 693	97 207	100 486
	31/12/2022	Crédit ASAOK HOJ18(	PCA 2022 ASAOK M2112.180	7 317	7 317	0
	31/12/2022	Fondation Michelham	PCA 2022 Michelham 2022C	7 246	7 246	0
	31/12/2022	Fondation NEXANS	PCA 2022 Nexans M2211.100	30 000	30 000	0
	31/12/2022	Partenaires divers	PCA 2022 Co. Religieuses	4 500	4 500	0
	31/12/2022	Partenaires divers	PCA 2022 Ptes Pierres Convention de	5 000	5 000	0
		Partenaires divers	PCA 2022 Festival Cannes Convention	41 941	41 941	0
		Partenaires divers	PCA 2022 Valorem Conv partenariat	15 000	15 000	0
		Itancia	PCA 2022 ITANCIA Convention partena	9 442	9 442	0
	31/12/2022	ENGIE	PCA 2022 ENGIE conv tripartite	30 000	30 000	0
	31/12/2022	AIR LIQUIDE	PCA 2022 AIR LIQUIDE Conv soutien	7 500	7 500	0
		GRTgaz	PCA 2022 GRT GAZ MéthaSynergie 2021	15 000	15 000	0
		GRDF	PCA 2022 GRDF CDG.P262N9.GRDF	15 000	15 000	0
	31/12/2022	COLIS PRIVE	PCA 2022 COLIS PRIVE CDG2206.CONV0	87 463	87 463	0
	31/12/2022	LE PARTENARIAT	PCA 2022 PARTENARIAT Conv2020/2023	9 611	9 611	0
	31/12/2022	Fondation Abbé Pierr	PCA 2022 FAP 22/SI/198	128 362	64 181	64 181
DIVERS CLIENTS	31/12/2022	GRDF SA	PCA 2022 GRDF F/2022.024	2 514	2 514	0
	31/12/2022	ADEME	PCA 2022 ADEME MARCHE 2022MA00042	2 817	2 817	0
TOTAL				**17 596 738**	**7 144 197**	**10 452 542**

ANNEXE 5

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS	Emplois de 2022 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2022		RESSOURCES	Ressources collectées sur 2022 = compte de résulat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2022
				Exercice N 2020		
1- MISSIONS SOCIALES	7 074 097	62 703	*100%*	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	825 979	9 143	*15%*	1.1 Dons et legs collectés	62 893	62 893
- Actions réalisées directement en France	825 979	9 143		- Dons manuels non affectés	62 703	62 703
				- Dons manuels affectés	190	190
1.2 Réalisées à l'étranger	6 248 117	53 560	*85%*	- Legs et autres libéralités non affectés	-	-
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	509 720	6 000				
- Actions réalisées directement en Europe	-	-		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	3 099 586	-				
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	1 791 266	47 560		2- AUTRES FONDS PRIVES	652 395	
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	556 736	-		- Fondations	280 337	
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	290 809			- Associations	177 664	
				- Entreprises	194 394	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	180 391	190	*0%*	- Autres fonds privés	-	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	50 616	190				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	129 775			3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	7 452 779	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				- Collectivités territoriales	244 804	
				- Coopérations internationales	6 782 823	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	813 522	-	*0%*	- Autres fonds publics	425 151	
3.1 Direction générale	103 058					
3.2 Direction administrative et financière et des services informatiques	276 942			4- AUTRES PRODUITS DU SECTEUR NON LUCRATIF	150 612	
3.3 Direction de la communication	131 815			- Cotisations	3 590	
3.4 Qualité et partenariat	45 713			- Produits des activités annexes et remboursement de frais	133 127	
3.4 Direction des ressources humaines	165 835			- Régularisation des produits	-	
3.5 Frais généraux	63 800			- Produits financiers	6 265	
3.6 Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)	26 360			- Produits exceptionnels	7 629	
4- ACTIVITES LUCRATIVES	416 599			5- PRODUITS FISCALISES	458 566	
4.1 Réalisées en France	88 576			- Vente de crédits carbone	49 784	
- Actions réalisées en France	88 576			- Vente de prestations de services en France	86 232	
				- Vente de prestations de services à l'étranger	306 212	
4.1 Réalisées à l'étranger	328 022			- Produits exceptionnels	-	
- Actions réalisées en Afrique de l'Ouest	92 959			- Produits des activités annexes et remboursement de frais	-	
- Actions réalisées en Asie du Sud-Est	-			- Régularisation des produits	5 446	
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	-			- Produits financiers	10 891	
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	235 063					
- Actions réalisées directement au Maroc	-					
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	8 484 608			I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	8 777 244	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	518 866			II- REPRISES DES PROVISIONS	277 471	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	5 910			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	23 148	
				IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	103 062			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
ECRITURES DE STOCKS	2			ECRITURES DE STOCKS	34 585	
V- TOTAL GENERAL	9 112 447,70			VI- TOTAL GENERAL	9 112 447,70	62 893
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public						
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public						
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		62 893		VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		62 893
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Missions sociales				Bénévolat		
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature		
Total	-			Total	-	

ANNEXE 5

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat par Origine et Destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	2022	EXERCICE N-1	2021
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**66 483**	**66 483**	**89 905**	**89 905**
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 590	3 590	2 580	2 580
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels non affectés	62 703	62 703	82 257	82 257
- Dons manuels affectés	190	190	5 068	5 068
- Legs et autres libéralités non affectés				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**1 292 567**		**1 220 746**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parainage des entreprises	121 133		111 302	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	652 395		637 259	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	519 040		472 185	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**7 452 779**		**6 174 613**	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**277 471**		**68 364**	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**23 148**		**75 019**	
TOTAL	**9 112 448**		**7 628 648**	
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	**914 556**		**973 830**	
- Actions réalisées par l'organisme	782 150		806 454	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant en France	132 406		167 376	
1.2 Réalisées à l'étranger	**6 576 141**		**5 294 709**	
- Actions réalisées par l'organisme	5 553 711		4 247 001	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant à l'étranger	1 022 430		1 047 708	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**180 391**		**166 100**	
3.1 Frais d'appel à la générosité du public	50 616		34 748	
3.2 Frais de recherche d'autres ressources	129 775		131 353	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**812 989**		**771 144**	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	**518 866**		**370 862**	
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	**533**		**279**	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**5 910**		**15 995**	
TOTAL	**9 009 386**		**7 592 918**	
EXCEDENT OU DEFICIT	**103 062**		**35 730**	

ANNEXE 5 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (Loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N 2022	EXERCICE N-1 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N 2022	EXERCICE N-1 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**62 703**	**85 128**	**1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**66 483**	**89 905**
1.1 Réalisées en France	**9 143**	**6 628**	**1.1 Cotisations sans contrepartie**	**3 590**	**2 580**
- Actions réalisées directement en France	9 143	6 628	1.2 Dons, legs et mécénat		
			- Dons manuels non affectés	62 703	82 257
1.2 Réalisées à l'étranger	**53 560**	**78 500**	- Dons manuels affectés	190	5 068
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	6 000	25 000	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement en Europe	-	-	- Mécénat		
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	-	25 000	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	47 560	25 000			
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	-	3 500			
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	-	-			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**190**	**1 568**			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	190	1 568			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**3 590**	**3 209**			
TOTAL DES EMPLOIS	**66 483**	**89 905**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**66 483**	**89 905**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		-	**3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**		
TOTAL	**66 483**	**89 905**	**TOTAL**	**66 483**	**89 905**

Commentaires sur le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

- Tous les dons manuels non affectés ont été consacrés à des missions sociales en France où à l'étranger
- Les cotisations ainsi que les dons dun.e administrateur.trice liés au non remboursement de ses frais de déplacement engagés dans le cadre de sa participation aux réunions du Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale Annuelle ont été affectées aux financement des frais de fonctionnement
- Les dons manuels affectés ont été affectés ont été répartis comme suit :
    - Ceux liés à des compensations carbone au service du Geres qui gère cette activité (1.568 €)
    - 3.500 € affectés à nos projets au Cambodge selon indications des donateurs

ANNEXE 5 Tierce

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU CROD

PRODUITS PAR ORIGINE

2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Parmi ces produits, se retrouvent les produits fiscalisés qui correspondent aux détails ci-dessous

	2022	2021
- Vente de crédits carbone	49 784 €	42 667 €
- Vente de prestations de services en France	86 232 €	48 244 €
- Vente de prestations de services à l'étranger	306 212 €	161 623 €
- Produits exceptionnels	- €	- €
- Produits des activités annexes et remboursement de frais	- €	- 39 €
- Régularisation des produits	5 446 €	7 705 €
- Produits financiers	10 891 €	2 433 €
- Ecritures de Stock	34 585 €	66 674 €
	493 151 €	**329 306 €**

- Les ventes de prestation de service à l'étranger sont en nettes augmentations en raison de deux contrats avec la Banque Mondiale. En France l'augmentation est liée au démarrage d'une étude avec un cofinancement de GRDF

CHARGES PAR DESTINATION

1- MISSIONS SOCIALES

1.2 Réalisées à l'étranger

- Les missions réalisées à l'étranger se répartissent ainsi selon les régions d'intervention du Geres

	2022	2021
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	509 720 €	346 825 €
- Actions réalisées directement en Europe	- €	- €
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	3 099 586 €	2 483 596 €
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	1 791 266 €	1 417 128 €
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	556 736 €	559 468 €
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	290 809 €	304 022 €
Produits fiscalisés		
- Actions réalisées à l'étranger	328 022 €	183 659 €
	6 576 139 €	**5 294 698 €**

3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Principes et Détail pour la détermination des dépenses valorisées en "Frais de Fonctionnement"

Les frais de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élèvent à **813.522 €**

Ils correspondent aux dépenses suivantes :

- Coûts salariaux des personnels travaillants au sein des services suivants : Direction générale, Direction administrative et financière et des services informatiques (à l'exception des contrôleurs de gestion dont les coûts sont pris en charge directement par les projets dont ils ont la responsabilité), Direction de la communication, Service Qualité et partenariat.

- Les frais de déplacements, de formations ou tout autre frais engagés par les personnels de ces différents services sont aussi rattachés aux coûts de leurs services.

- Les frais généraux représentent les frais de loyer de notre bureau à Aubagne ainsi que les frais liés à ce bureau (charges locatives, entretiens, chauffage, électricité....). Sont aussi comptabilisés au sein des frais généraux les frais de fournitures, les frais de téléphonie et d'internet, les frais financiers....

- Les frais liés à la représentation du Personnel (Comité Social et Economique, CSE), ceux liés au fonctionnement de l'association (frais liés à l'organisation des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale Annuelle) sont aussi constitutifs des frais de fonctionnement du Geres.

Les frais par service sont les suivants :

	2022	2021
Direction générale	103 058 €	109 902 €
Direction administrative et financière et des services informatiques	276 942 €	251 727 €
Direction de la communication	131 815 €	111 068 €
Qualité et partenariat	45 713 €	38 359 €
Direction des ressources humaines	165 835 €	199 547 €
Frais généraux	63 800 €	41 816 €
Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)	26 360 €	19 003 €
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**813 522 €**	**771 423 €**

Les frais de fonctionnement sont en légère hausse (+39 K€, +5%) après la baisse de 77K€ constatée en 2021. La hausse de 2022 n'est donc qu'un retour à la quasi-normale après les vacances de poste de 2021 et la contraction de certains coûts en lien avec la pandémie de COVID. Il convient de préciser qu'en 2022 certains postes sonr restés vacants notamment au sein de la Direction administrative et financière.

ANNEXE 6

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (art. 432-22)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	1 365 817	35 730						1 401 547
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à Nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	35 730	- 35 730	-	103 062				103 062
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	**1 401 547**	-	-	**103 062**	-	-	-	**1 504 609**

ANNEXE 7

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles comptabilisées en 2022 s'élèvent à 9.986,35 euros et sont constituées :

- des paiements de taxes en Afghanistan pour une ancienne salariée expatriée	2 210,59 €
- une annulation de créances pour des IJJS liées à des salariés partis	5 555,86 €
- une annulation d'une créance pour activité partielle non exigible	2 660,92 €
- une annulation d'une créance pour activité partielle non exigible	1 324,80 €
- des majorations de retard pour paiement tardif à Pôle Emploi de cotisations	270,92 €
- une facture reçue en retard pour un projet achevé	322,77 €
- un remboursement pour un bien volé au Mali	121,96 €
- dépenses diverses	179,45 €
	12 647,27 €

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comptabilisés en 2022 s'élèvent à 4.967,89 € et correspondent à :

- une régularisation pour un cofinancement d'un projet terminé depuis 2018	4 753,16
- une annulation d'une dette vis-à-vis de la CFE non exigible	2 188,18
- divers écarts	687,47
	7 628,81 €

ANNEXE 8

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en 2022 correspondent :
- à la mission légale sur les comptes annuels pour un montant de 12.320 euros
- à des diligences directement liées pour 7.650 euros (missions de vérifications des dépenses sur les projets terrain).

ANNEXE 9

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants du GERES, membres du Conseil d'Administration, ne perçoivent aucune rémunération d'aucune sorte, que ce soit sous forme d'honoraires, de prestations ou de salaires.
Au 31/12/2022, il n'existe aucune convention règlementée en vigueur au GERES.
Leurs éventuels frais de transport, de restauration et d'hébergement occasionnés ponctuellement par l'exercice de leur fonction, sont pris en charge sur justificatifs selon la politique de déplacement en vigueur au GERES.

ANNEXE 10

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Provisions pour charges

Au 01/01/2022 ces provisions totalisaient 21.275 € pour des chantiers SAF (15.000€) et RH (6.275€) pour amélioration des outils.
En 2022, des dotations complémentaires ont été comptabilisées à hauteur des devis, appels d'offres et frais à engager en 2023 pour la mise en oeuvre de ces chantiers : installation de CEGID dans 2 de nos antennes (Tadjikistan et Mongolie) et d'un Système d'Information RH au siège (SIRH).
Ces dotations complémentaires s'élèvent respectivement à 13.600€ et 3.325€.
Par ailleurs, un chantier a démarré en 2022 sur l'expertise au Geres avec une programmation effective en 2023 dont le coût est estimé à 20.000 € (20 jours à 1.000 € pour des consultants à recruter) : une provision pour charges a été constatée au 31/12/2022.

ANNEXE 11

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Fonds dédiés

Le Conseil d'administration dans sa réunion du 25 mars 2023 a décidé de ne plus doter les excédents dégagés par les régions du Geres aux fonds dédiés "d'intérêt collectif" et "d'intérêt régional" à partir de la clôture des comptes au 31/12/2022.
En 2022, aucune dotation n'a dont été faite sur ces comptes, les seuls mouvements ont donc été des utilisations selon les décisions prises dans le budget 2022 validé par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 6 juin 2022 :
- Utilisation du fonds dédié d'intérêt collectif à hauteur de 13.535,82€ pour financer les ateliers et séminaires stratégiques de la Région Asie Centrale et du Service Expertise.

D'autre part, les mouvements suivants sont à noter :
- Utilisation du fonds dédié Kbheef pour équilibrer les plans de financement de certains projets de la région Asie du Sud Est pour un total de 2.146,18€.
- Utilisation du fonds dédié propsection pour financer des actions de développement de portefeuille en région Afrique de l'Ouest pour 5.465,58€
- Affectation au Fonds "Wassa" crée en 2020 pour y doter 75% des excédents dégagés par la vente des crédits carbone du Mali et dédiés au développement de la finance carbone au Mali, conformément à l'accord entre la Direction Geres et la Direction Régionale, montant doté en 2022 : 5.910,27 €.

- Le fonds dédié précarité a été utilisé à hauteur de 2.000€ à hauteur des dépenses utilisées en 2022 pour le programme Précarité Energétique en Region Sud.

ANNEXE 12

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE I

Concours publics et subventions (article 431-9 du règlement 2018-06 du 5/12/2

Les subventions et concours publics comptabilisés au compte de résultat sont des subventions qui sont octroyées au Geres pour la mise en œuvre de projets entrant dans notre objet social. Elles sont octroyées par les catégories d'autorités administratives :

Evolution des subventions publiques					
	2018	2019	2020	2021	2022
Union Européenne	1 590 753	784 490	735 398	1 047 629	1 185 312
AFD	2 048 591	2 075 077	2 043 669	2 044 577	3 368 338
ADEME	321 094	242 943	351 227	428 438	392 675
Autre coopération internationale	1 277 965	2 983 016	2 539 706	2 402 506	2 229 174
Collectivités territoriales	238 731	262 857	201 418	210 323	244 804
Autres bailleurs publics	8 696	3 872	18 570	30 133	32 476
TOTAL	**5 485 829**	**6 352 254**	**5 889 988**	**6 163 606**	**7 452 779**
Union Européenne	29,00%	12,35%	12,49%	17,00%	15,90%
AFD	37,34%	32,67%	34,70%	33,17%	45,20%
ADEME	5,85%	3,82%	5,96%	6,95%	5,27%
Autre coopération internationale	23,30%	46,96%	43,12%	38,98%	29,91%
Collectivités territoriales	4,35%	4,14%	3,42%	3,41%	3,28%
Autres bailleurs publics	0,16%	0,06%	0,32%	0,49%	0,44%
TOTAL (%)	**100,00%**	**100,00%**	**100,00%**	**100,00%**	**100,00%**

Contributions volontaires (article 431-10 du règlement 2018-06 du 5/12/2018)

En 2022, il n'a pas été comptabilisé des contributions volontaires au compte de résultat. Le Geres comptabilise les contributions volontaires qui sont valorisées dans les projets de développement mis en œuvre.

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2022 - 31/12/2022

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association Geres

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article R.612-5 du Code de commerce.

Fait à La Ciotat, le 19 juin 2023

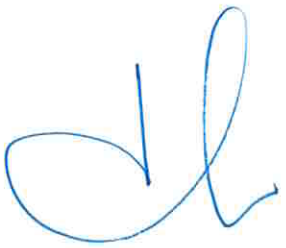

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes